Compte rendu de la réunion de la commission Sportive du 23 mars 2013

Présents: Jean-Yves Gallard - Daniel David - Gérard Morice - Denis Rommens - Thomas Vallée - Didier Cheneau

Hors Comité:

Excusés ou absents: Joël Cibois - Stéphane Ollivier - David Ribeiro

Réunion à 09h30 salle du Comité

Point sur la saison à venir 2013 – 2013

Thomas préside la réunion.

La Fédération a décidé qu'a partir de la saison prochaine 2013 -2014 : le championnat par équipes quelque soit la division se jouera par équipes de 4 joueurs. Au niveau National : chaque rencontre se jouera en 14 parties maximun avec arrêt au score acquis.

Fait le retour sur la réunion Sportive de Ligue :

- pour la saison 2013 2014 et pour chaque phase les montées par Comité seront comme suit pour le :
 - Cher (18): 2 clubs
 - Eure et Loir (28): 2 clubs
 - Indre (36): 2 clubs
 - Indre et Loir (37): 3 clubs
 - Loir et Cher (41): 2 clubs
 - Loiret (45): 3 clubs
- Mutations : pas de modifications excepté pour les mutés en cours de saison soit en 2^{ème} phase possibilité de jouer avec 2 mutés (1 muté + 1 muté exceptionnel)
- Les rencontres se joueront comme au niveau National soit sur 14 parties avec arrêt au score acquis
- Possibilité d'une féminine par équipe jusqu'en Pré National
- En PN: le niveau minimum sera 10 11 à définir. L'horaire des rencontres sera le samedi 17h00
- Les divisions de Régionale auront pour horaires le dimanche 09h30 avec possibilité de jouer à 14h00
- Du fait que certains clubs disposeront d'équipes complémentaires à ce niveau dû au passage des équipes de 6 à 4 joueurs :
 - 27 clubs sont concernés : 2 ont refusé leur équipe supplémentaire et 2 s'inquiètent de l'attribution de leur équipe supplémentaire
 - attention aux soucis de salles
 - Suite à ces équipes complémentaires, la pyramide régionale sera constituée par :
 - 2 poules de Pré Nationale
 - 3 poules de R1
 - 5 poules de R2
 - Et 9 poules de R3
- Les droits d'engagements seront revus à la baisse
- Les frais d'arbitrages seront-ils pris en charge par la Ligue ???? en attente de réponse

Discussion sur le plan de notre Comité:

- les membres ont évoqué le cas des éventuels clubs descendants de R3 et de la Pré Régionale qui vont passer de 6 à 4 joueurs et la possibilitéd'attribuer à certains clubs des équipes supplémentaires en fonction de leurs équipes en PR D1 et D2. Le Comité souhaite attribuer aux clubs suivants une équipe supplémentaire en PR :
- Chartres ASTT
- A. Dreux
- Luisant ACTT
- US Yèvres
- Pays Courvillois TT
- Francourville LD
- ES Maintenon Pierres

Soit 7 équipes complémentaires

Et en D1:

- AST Chateauneuf
- A Epernon
- ASJ Nogent le Rotrou
- Stade Loupéen
- Broué
- ES Nogent le Roi Villemeux

Soit 6 équipes complémentaires

Chaque club devra se prononcer rapidement sur cette attribution et communiquer au Comité sa position.

- Suite à ces équipes complémentaires, la pyramide départementale sera constituée par :
 - 2 poules de Pré Régionale : 16 équipes : 5 restantes de la PR existante (puisque 2 montent en R3 et 1 descendant normalement) + 7 équipes complémentaires + 4 D1 (les 1ères des poules A et B montant normalement + les 2èmes de chaque poule pour compléter à 16)
 - 3 poules de D1 : 24 équipes : 1 descendante de PR + 10 restantes (2 poules de 5 : les 2 premiers sont montés et les 8èmes de 2 poules descendent) + 6 équipes complémentaires + 4 montants de D2 (1ers de poule) + les 3 meilleurs 2ème de D2
 - 4 poules de D2 : 32 équipes : 2 descendantes de D1 + 21 restantes (soit 32 (7 montantes en D1 4 descendantes en D3)) + 5 montantes de D3 + 4 meilleurs 2èmes des 5 poules de D3
 - Et x poules de D3 : soit 4 descendantes de D2 le les équipes restantes de D3 et les éventuelles engagées pour la saison à venir
- les rencontres se joueront :
 - le vendredi soir aux horaires habituels : 20h30
 - en 18 parties, toutes jouées sur un total de 34 points maximum (en conservant 2 points par partie gagnée, 1 point par partie perdue et 0 si forfait)

Fin de la réunion: 11h00

Le secrétaire :

Didier CHENEAU